

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1488>



Refus général des propositions du Chef de l'Etat

Mardi 4 avril, on continue pour le retrait du C.P.E. !

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2005-2006 -



Date de mise en ligne : dimanche 2 avril 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'ensemble des organisations syndicales a clairement fait état, dès vendredi soir, de son refus des propositions du Chef de l'Etat.

La grève du mardi 4 avril doit donc être massive, les manifestations aussi.

– Le matin

â€” **Sens** : manifestation devant le lycée à 10 heures.

â€” **Tonnerre** : manifestation devant le lycée à 10 heures.

â€” **Auxerre** : à l'appel de la FSU, appel des personnels de l'Education nationale à 10h30 à l'école des Rosoirs à Auxerre.

– L'après-midi

Manifestation départementale

– Départ à **15 heures**, Maison des Syndicats (7, rue Max Quantin, Auxerre).

Avec le CPE des jeunes jetés

- Période d'essai de 2 ans.
- Licenciement sans justification, avec 15 jours de préavis.
- Exonération totale de charges patronales pendant 3 ans pour l'embauche de jeunes chômeurs de + de 6 mois. La Fonction publique s'est pas épargnée avec 16 % de contrats de courte durée (CDD, vacataires, emplois aidés, stages...).

Dans le même temps une vraie casse de l'École

- Abolition de la scolarité obligatoire à 16 ans, contenus au rabais et éviction précoce avec l'apprentissage junior à 16 ans.
- Disparition programmée des ZEP.
- Rendue ex cause du coût de l'école (sauf sur les examens, les horaires des lycéens, les décharges statutaires des personnels).
- 4 500 nouvelles suppressions de postes dans les établissements.
- Non remplacement d'un départ en retraite sur deux (30 % de postes en moins tous concours confondus pour les sessions 2006).

Salariés du public et du privé
Étudiants, lycéens

On continue!

mardi 4 avril

Grève nationale interprofessionnelle

ALAPPELLE
CFDT, CGT, CGT-FO, CFTC,
CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires,
UNEF, CE, UNL, FIDL.

Pour le retrait du CPE

Pour une autre politique pour la jeunesse

Informations en direct, communiqués de presse, tracts... : www.snes.edu

Vendredi, tous les lycées de Dijon étaient perturbés, voire fermés.

Il en était de même du lycée Mathias à Chalon-sur-Saône, occupé jour et nuit par les lycéens.

Et il en est de même dans toutes les académies. Vous trouverez sur le site national du SNES l'état des informations reçues par le national sur la situation dans les académies.

Mardi 4 avril, on continue pour le retrait du C.P.E. !

C'est dire si la mobilisation des jeunes, des étudiants ne faiblit pas après les formidables manifestations de mardi dernier. Pendant ce temps, le ministre de Robien multiplie les provocations.

Le discours du président de la République ne répond pas aux attentes : il reprend les propositions du Premier ministre, rejetées par toutes les organisations syndicales de salariés, d'étudiants, de lycéens.

- La période de deux ans serait réduite à un an : la revendication est qu'elle soit celle des conventions collectives (1 mois ou 3 mois).
- La justification du licenciement ne doit pas être l'objet d'une simple information, mais écrite dans la lettre de licenciement pour permettre sa contestation.

Bref, ce contrat doit disparaître pour l'égalité des droits des jeunes avec les moins jeunes, pour que ce type de contrat ne soit pas ensuite étendu à tous les salariés.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de second degré
